



Notice licence

Vous allez pouvoir pré-saisir votre licence sur le logiciel fédéral, <http://licencies.hockeynet.fr/auth/login>

Pour les nouveaux licenciés vous devrez :

Cliquer sur première visite ou création de compte et suivre les instructions

Vous recevrez alors par mail un lien afin de créer votre mot de passe et commencer la pré-saisie de la licence.

Pour ceux qui possèdent déjà un compte,

Il vous suffira de vous connecter à votre espace et de cliquer sur prendre une licence et de compléter les informations demandées

Une fois votre licence pré-saisie, vous devrez :

imprimer le dossier d'inscription du club, le compléter et le ramener au bureau du club avec toutes les pièces justificatives et le paiement total lors des permanences qui se dérouleront à partir du 26 août.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou NON PRE-SAISI NE SERA PAS ACCEPTE.

Aucun dossier ne peut être déposé par mail ou dans la boîte aux lettres.

Le dossier est complet lorsque chacune des catégories ci-dessous est remplie et signée :

- Fiche d'inscription remplie recto/verso et signée (5 signatures au verso)
- Questionnaire santé complété
- Attestation médicale du licencié mineur complété et signé

En application du décret n° 2021-564, paru le 7 mai 2021, relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence sportive, **les mineurs n'ont plus besoin de fournir un certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence sportive.** Le certificat médical est remplacé par un questionnaire équivalant à une attestation parentale dans le cadre d'une prise ou d'un renouvellement de licence.

A noter : la production d'un certificat médical demeure dès lors que la réponse au questionnaire de santé du mineur conduit à un examen médical.

Le questionnaire de santé doit être rempli par les personnes exerçant l'autorité parentale. Ces dernières doivent attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée daté **de moins de 6 mois.**

- Pour les adultes : Questionnaire de santé QS-SPORT, attestation du licencié majeur

Concernant les publics **majeurs**, et ce depuis le 1^{er} juillet 2017, un questionnaire de santé « QS-SPORT » est à remplir par le licencié(e), dans le cadre du **renouvellement** de sa licence et si le précédent certificat médical date de moins de 3 saisons.

Cet auto-questionnaire de santé permet de savoir si le pratiquant doit fournir un certificat médical pour renouveler sa licence sportive.

Le licencié(e) doit attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il sera tenu de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée daté **de moins de 6 mois.**

- **Attestation Joueur Formé Localement à compléter pour joueurs U15/U18 si pas déjà fait**

Pièces à fournir impérativement :

- Copie de la carte d'identité pour les premières licences UNIQUEMENT
- Le règlement par Chèques (maximum 4 chèques), espèces ou chèques vacances
- Pour les dirigeants, copie du permis de conduire.
- La Charte joueurs et parents doivent être lus attentivement

Si votre enfant peut bénéficier du sur classement, merci de compléter le dossier prévu à cet effet et de le saisir sur Hockey net

Cela concerne les années d'âge 2016/2014/2012/2010

Pour les filles à partir de U15, le sous classement mixte et le sur-classement féminin sont nécessaires.

A partir de cette année, les dossiers de sur classement seront traités par les familles, il vous faudra le saisir sur hockey net, en cas de difficultés vous pouvez nous contacter.